

« Les mats repères sur la plage »  
Saint-Jean-de-Monts .(85)

Maire : André Ricolleau

### **Idée**

Adapter sur la plage, longue de 8km, une idée vue en Belgique et reprise par l'UAP : l'implantation de mâts qui servent de repères aux enfants lorsqu'ils s'égarent.

### **Objectif**

Dans le cadre de l'amélioration de la politique d'accueil des vacanciers, rendre les plages plus sûres, en diminuant le nombre d'enfants égarés...et l'angoisse des parents. Réduire ainsi le travail des surveillants de baignade et utiliser ces mâts sympathiques comme supports de communication directe sur la plage.

### **Démarche**

Le concept (déposé) de Dominique Vervaecke a été développé sur les plages belges. La compagnie d'assurance UAP, acteur privilégié de la prévention des risques liés à la vie quotidienne, propose aux communes du littoral d'implanter ces mâts repères en France. La première à tenter l'expérience est St.Jean-de-Monts.

### **Contenu**

Des mâts de 3 mètres de haut sont solidement ancrés dans le sable. Chacun est surmonté d'un gros objet de couleur vive qui fait partie du monde de l'enfant : poisson, ballon, banane,...Des boîtes spéciales sont placées autour des poteaux pour y afficher des informations sur les marées, les animations,etc.

### **Moyens**

Partenariat avec l'UAP.

### **Bilan**

12 poteaux implantés sur 3km de plage surveillée : 240 interventions des surveillants de baignade au lieu de 550 l'année précédente.

### **Commentaire du Jury**

Une idée belge qui se répand en France, plusieurs villes étant déjà intéressées.

### **Contact**

Jean-Michel Geneteau, Directeur du tourisme : 02. 51. 59. 87. 90